



Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



PROJET EXPERIMENTAL HEBERGEMENT INTERGENERATIONNEL

PARTAGEONS UN TOIT !



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

LANDES

Réunion des CCAS
01-02-2024

Plan de la présentation

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



- Rappel du diagnostic et du cadre général du dispositif
- Les financements externes
- Rappel des objectifs
- La gouvernance participative
- Les étapes clé du dispositif (partie hébergeur) et présentation de la grille d'examen de la proposition d'hébergement
- Communication et stratégie



- Les éléments de diagnostic du territoire MACS

- Une tension importante en matière d'accès au logement
- Une offre d'hébergements d'insertion insuffisante pour répondre aux besoins du territoire
- Une sous-occupation des propriétaires-occupants sénior
- Un vieillissement de la population adossé à un risque d'isolement social

- Rappel du cadre général du dispositif

- 10 hébergements intergénérationnel
- Hébergeur sénior de plus de 60 ans disposant d'une chambre ou d'un espace privatif disponible
- Personne hébergée seule orientée par le SIAO, sauf public jeune
- Accompagnement confié à SOLiHA Landes
- Dispositif expérimental d'un an
- Conception innovante créée intégralement par les acteurs du territoire MACS





- Financements externes sollicités

- Une réponse favorable de l' appel à projet lancé le 25 juillet 2023 par le CD40 et la DDETSPP intitulé : intervention sociale en matière d'accès au logement – **Subvention accordée de 10 000€** pour le financement de l'accompagnement social réalisé par SOLIHA
- **Une demande complémentaire** auprès de la conférence des financeurs **en cours d'instruction** par le Département des Landes **d'un montant de 5600€** pour l'ingénierie du projet, la communication, le café des hébergeurs





Objectifs opérationnels

- Proposer un hébergement qualitatif par une sélection fine des hébergeurs et une articulation travaillée avec le dispositif des Hôtels Sociaux
- Accompagner la personne logée dans son parcours d'insertion par le logement



Objectifs qualitatifs

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



Pour la personne hébergée

- Bénéficiaire d'un hébergement accompagné, permettant une mise à l'abri et un accompagnement social
- Bénéficiaire d'un hébergement grâce aux services rendus définis et cadrés
- Tirer bénéfice du calme tout en ayant de la compagnie, vecteur d'échanges riches et conviviaux, facilitant la transmission des savoirs, et vecteur de lien social
- Contribuer à une mission citoyenne et sociale par l'observation des signaux de fragilité du sénior hébergeur
- Découvrir un nouvel environnement et un public pouvant susciter des vocations en matière d'aide et d'accompagnement à domicile
- Pouvoir bénéficier d'un parcours résidentiel au sein du territoire MACS, par la mise en synergie de toutes les offres disponibles pour éviter les ruptures

Pour l'hébergeur

- Participer à une mission sociale
- Pouvoir rester chez soi, offrant une plus grande autonomie
- Réduire son isolement et sa solitude, particulièrement le soir
- Retarder le placement en établissement
- Rassurer la famille du senior par la présence bienveillante d'une personne accompagnée



Une gouvernance participative

Un groupe de travail restreint composé de 6 participants:

- **CIAS** : responsable pôle DST, responsable pôle GDV-HS, coordinatrice des Hôtels Sociaux,
- **MACS** : directeur de Cabinet
- **SOLiHA** : responsable service accompagnement, conseillère ESF

Un groupe de travail élargi composé de 24 participants:

- **CIAS**: vice-Président, directrice du CIAS, responsable pôle DST, responsable pôle GDV-HS, coordinatrice des Hôtels Sociaux, coordinatrice du SAAD
- **MACS**: directeur de Cabinet, chargé mission Habitat-Urbanisme, chef de service Petite-Enfance/Famille
- **9 CCAS**: Capbreton, Benesse-Maremne, Josse, Tosse, Saint Jean de Marsacq, Moliets et Maâ, Saint Vincent de Tyrosse, Soustons, Orx
- **CPTS** : coordinatrice
- **SOLiHA**: responsable service accompagnement, conseillère ESF en charge de l'accompagnement des appareillements
- **Alliâges**: présidente
- **CD40**: responsable du pôle social
- **Un représentant des hébergeurs**

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



Prépare les propositions

Etudie les propositions

Elabore de nouvelles propositions

Arbitre

Décide en concertation



10 étapes clé du dispositif- Partie Hébergeur sénior

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



Etape	Qui	Quoi-Comment
1- REPERAGE	23 CCAS du territoire Associations Professionnels de santé Partenaires du territoire	La proposition d'hébergement est à transmettre au CCAS de la commune ou au CIAS MACS
2- EXAMEN DE LA PROPOSITION D'HEBERGEMENT	CCAS de la commune	<ol style="list-style-type: none">1. Contacter le sénior par téléphone2. Pour l'entretien, s'aider de la grille d'examen de la proposition d'hébergement transmise par le CIAS MACS et la remplir3. Examen positif, examen réservé ou examen négatif : transmettre la grille accompagnement.landes@soliha.fr et à cias@cc-macs.org et informer la personne
3- EVALUATION DES CAPACITES D'ACCUEIL DE L'HEBERGEUR ET DE L'OFFRE D'HEBERGEMENT	CCAS de la commune CIAS SOLiHA	<ol style="list-style-type: none">1. Visite à domicile (examen positif ou réservé)2. Visite d'évaluation favorable : programmer son passage en commission des Hôtels Sociaux et informer la personne3. Visite d'évaluation réservée: informer la personne et programmer la visite d'une coordinatrice du SAAD avec SOLiHA si besoin4. Visite d'évaluation défavorable: informer la personne par courrier Exemple motifs refus: logement inadapté configuration, partie réservée, accessibilité...), n'est pas favorable à l'accueil tout public
4- PASSAGE EN COMMISSION DES HÔTELS SOCIAUX	CIAS SOLiHA	<ol style="list-style-type: none">1. Informer la personne de la décision de la commission
5- RENCONTRE PREALABLE HEBERGEUR/ HEBERGE(E)	SOLiHA	<ol style="list-style-type: none">1. Rencontre favorable2. Définition des règles de vie



Etapes	Qui	Quoi-Comment
6- APPAREILLEMENT	SOLiHA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Signature des règles de vie 2. Signature du contrat hébergement d'une durée de 2 mois 3. Remise attestation d'assurance de l'héberge(e) 4. Domiciliation CCAS
7- SUIVI -MEDIATION	SOLiHA	Visite mensuelle et plus si besoin: <ol style="list-style-type: none"> 1. Encaissement des redevances 2. Reversement des redevances 3. Suivi social de la personne hébergée 4. Suivi de l'hébergeur
8-CAFE DES HEBERGEURS	CIAS CCAS	Echanges sur les expériences
9- RENOUVELLEMENT CONTRAT	SOLiHA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Signature du renouvellement du contrat d'hébergement (durée de 2 mois) 2. Ajustement des règles de vie si besoin 3. Information de la commission des Hôtels Sociaux
10- FIN HEBERGEMENT ET BILAN	CIAS SOLiHA	En commission des Hôtels Sociaux: <ol style="list-style-type: none"> 1. Bilan de l'hébergement: hébergeur/hébergé(e) 2. Evaluation de la volonté de l'hébergeur à proposer un nouvel hébergement

Grille d'examen de la proposition d'hébergement

Cf. document joint

Communication

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



- Projet flyer et affiche en cours de finalisation par le service communication
- **Campagne de communication CIAS/MACS :**
 - Facebook, site MACS, Twiter, panneaux pocket, ESCALE INFO (Newsletter), MACS'INFO
 - Dossier presse
 - Mobilisation agents SAAD (coordinatrices et AAD) pour le repérage
 - Réunion des CCAS du 1er février 2024
 - XL Autonomie
 - CPTS
 - SAPAL
 - Malakoff Humanis
- **Campagne de communication Communes**
 - Sensibilisation référents sénior et agents du portage
 - Site commune et Facebook
 - Réunion information club 3^{ème} Age
- **Campagne de communication SOLiHA**
 - Site et Facebook
 - affichage



Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié en ligne le 14/05/2024

ID : 040-200009868-20240220-20240220DB05-AU



MERCI DE VOTRE
attention

